

Appel à manifester pour les trois militantes kurdes assassinées à Paris

Samedi 8 janvier - 12h - Gare du Nord

Le 9 janvier 2013, trois militantes kurdes - Sakine Cansiz, Fidan Dogan (Rojbîn) et Leyla Saylemez - étaient froidement assassinées à Paris. Neuf ans après ce massacre, la justice fait toujours défaut.

Alors que tous les indices recueillis au fil de l'instruction pointent vers Ankara et son agence de renseignement (MIT), la justice française a décidé dans un premier temps de clore le dossier, suite à la mort du tireur, Ömer Güney - officiellement décédé en prison d'une tumeur au cerveau en décembre 2016, au prétexte que la disparition de « l'assassin présumé » entraînait l'extinction de l'action publique.

Cependant, suite à des révélations mettant directement en cause le président turc Erdogan, ainsi que l'ancien ambassadeur de Turquie à Paris, Ismail Hakkı Musa, les familles des victimes ont obtenu l'ouverture d'une nouvelle instruction qui dure maintenant depuis trois ans, sans aucune avancée. Et pour cause: les autorités françaises refusent toujours de partager avec les juges les informations détenues par leurs services de renseignement, opposant le « secret-défense ».

Ce refus politique entrave le travail de la justice, assurant l'impunité à un crime terroriste grave commis sur le territoire français par des agents du régime d'Erdogan. Ne pas lever le Secret-défense revient à un déni de justice intolérable.

Quoi qu'en dise la fameuse liste terroriste de l'Union européenne, le terrorisme n'est pas le fait du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), mais bien celui de l'État turc qui, non content d'exercer une répression féroce à l'intérieur de ses frontières, mandate des criminels en Europe et lance son armée toute puissante dans des opérations transfrontalières contre des populations qui ne demandent qu'à vivre en paix.

L'inscription du PKK sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne est une aubaine pour le régime autoritaire d'Erdogan qui s'en sert pour légitimer la répression et les crimes à l'encontre des Kurdes, où qu'ils se trouvent. Dans le même temps, elle permet aux États européens de réprimer les associations kurdes présentes sur leur territoire, ainsi que leurs membres qui sont intimidés, poursuivis, arrêtés, victimes de mesures répressives totalement arbitraires.

Comme l'ont jugé le Tribunal permanent des Peuples (TPP) en 2018, puis la Cour de cassation belge en 2020, étant partie à un conflit armé non international, le PKK ne peut être qualifié d'organisation terroriste.

Tant que le mouvement de libération kurde sera sur la liste européenne, le peuple kurde, et particulièrement la diaspora, sera confronté aux injustices et à l'arbitraire. Tant que les États européens, notamment la France, maintiendront cette qualification terroriste, ils faciliteront les crimes des ultranationalistes turcs sur leur territoire.

La France veut-elle donc d'autres assassinats politiques contre des militants kurdes sur son sol?

Comme chaque année, à la date anniversaire du triple assassinat, le CDK-F organise une grande manifestation afin de réclamer justice pour Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Saylemez. Nous vous invitons à vous joindre à nous à cette occasion pour faire entendre nos voix à ceux qui refusent d'entendre la quête de justice des familles et du peuple kurde depuis 9 ans.

Sans justice, la France restera coupable!

À Paris, nous vous donnons rendez-vous samedi 8 janvier 2022, à 12h00, pour une grande marche au départ de la Gare du Nord jusqu'à la place de la République où aura lieu un meeting.

Nous vous invitons par ailleurs à participer aux autres manifestations organisées en hommage aux trois militantes kurdes, à l'occasion du 9e anniversaire du massacre:

Marche blanche mercredi 5 janvier 2022, à 11h00, du Centre démocratique du Kurdistan (16 rue d'Enghien) jusque devant les locaux du centre d'information du Kurdistan (CIK, 147 rue La Fayette) où le massacre a eu lieu. Vous pourrez à cette occasion déposer des fleurs pour rendre hommage aux trois femmes.

Cérémonie d'hommage dimanche 9 janvier 2022, à 12h30, devant le 147 rue La Fayette.

Mouvement des Femmes kurdes en France (TJK-F)

Conseil démocratique kurde en France (CDK-F)